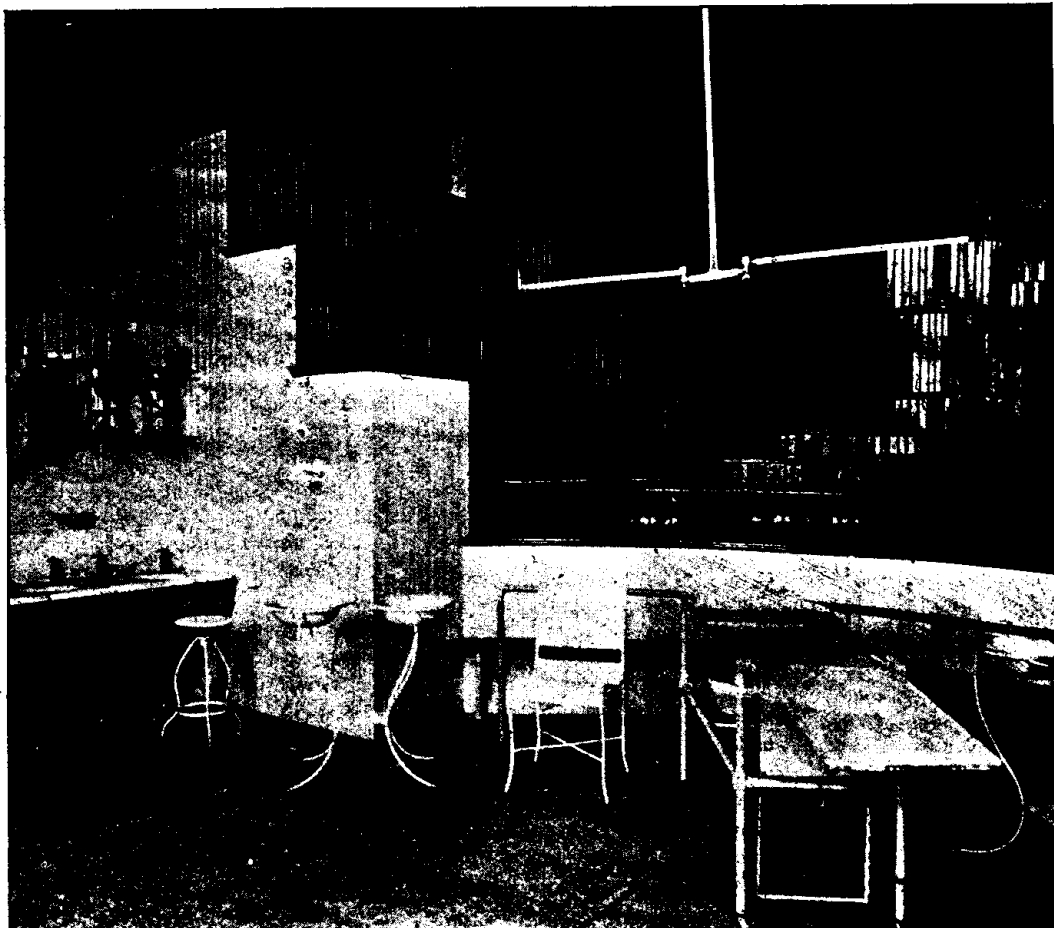




L'HOPITAL NOTRE-DAME : SALLE D'OPÉRATION.—Photo Laprés & Lavergne

HOPITAL NOTRE-DAME

(Voir gravures)

L'hôpital Notre-Dame est situé sur la rue Notre-Dame, près de la gare du chemin de fer du Pacifique Canadien. Il comprend trois corps de bâtisses, dont le premier, de trois étages, sur la rue Notre-Dame ; le second, de sept étages, sur la rue du Champ-de-Mars, et le troisième, de trois étages, reliant les deux précédents entre eux.

Afin de donner à ses lecteurs une meilleure idée de la grandeur, de l'importance et des besoins de l'institution, le MONDE ILLUSTRÉ publie, cette semaine, en même temps que ces notes, quelques vues, dues à la gracieuseté de MM. Laprés & Lavergne.

FAÇADE.—Une partie de la bâtisse principale, sur la rue Notre-Dame, celle de droite, est réservée à l'administration : bureaux, pharmacie, dortoir, chapelle, chambres pour malades privées, etc. Dans une autre partie, celle de gauche, on a réussi, pour la plus grande commodité des patients du dehors, à concentrer tous les dispensaires ; en sus, on y a ouvert une salle pour les maladies des femmes et deux pour les maladies des yeux.

C'est dans cette bâtisse que se trouvent le salon du gouverneur, le bureau du Dr Derome, interne en chef, celui de ses assistants, les Drs Lagacé, Lamarche et Godreau, le parloir de Sœur Perrin, la supérieure, la salle de communauté des Sœurs Grises, etc. La pharmacie est sous la direction de Sœur Saint-Denis. Mlle Mingeau est chargée des registres.

SALLE DE CHIRURGIE.—La salle de chirurgie est située dans la bâtisse centrale. Elle a été restaurée récemment et pourvue de lits améliorés, faits spécialement pour une salle de chirurgie. C'est là que sont placés tous les opérés non payants (hommes). C'est un des départements les plus considérables de l'hôpital, qui, grâce à sa localisation près du port et des centres manufacturiers, est abondamment fourni par ses ambulances de cas de chirurgie d'urgence. Les Sœurs Lévesque et Sainte-Olivine sont chargées de la surveillance de cette salle.

AMBULANCES.—Tout le monde a vu passer, dans les rues de Montréal, ces voitures à la croix rouge, cou-

rant à bride abattue vers un malheureux qui se meurt. Il n'y en a pas un qui ne se soit senti le cœur serré en entendant les coups précipités de la cloche d'alarme. Les ambulances ont déjà rendu de signalés services en transportant rapidement à l'hôpital des blessés qui ont pu ainsi être sauvés d'une mort certaine. Elles vont au feu quand le tocsin sonne trois fois. M. David est chargé de conduire l'ambulance.

SALLE D'OPÉRATION.—La salle d'opération, comme la salle de clinique, est située sur la rue du Champ-de-Mars. Elle a été tout récemment complètement restaurée, afin d'y permettre une antiseptie parfaite. Le plancher est en ciment, les tablettes, les bœaux, la table d'opération sont en verre, les tuyaux pour l'eau chaude et la froide sont nickelés. Il y a un stérilisateur pour filtrer et stériliser l'eau. A côté se trouve la chambre d'anesthésie, où l'on endort les malades avant de les apporter sur la table d'opération. Plus loin est la chambre des instruments, où l'on prépare aussi les pansements. On y a installé récemment un autoclave que l'on a fait venir à grands frais d'Allemagne, et qui stérilise toutes les pièces à pansement à 212° Fahrenheit.

Les opérations y sont pratiquées par les Drs Brosseau et Mercier, aidés des médecins internes. La préparation des pansements et le soin des instruments sont confiés aux Sœurs Saint-Armand, Saint-François de Sales et Lessard.

SALLE DE CLINIQUE.—Cette salle a été inaugurée le 6 octobre dernier, par l'ouverture des cours de la Faculté de Médecine. Elle peut contenir deux cents cinquante élèves, et l'acoustique y est très bon. C'est dans cet amphithéâtre que le Dr Rottot donne ses cliniques aux élèves ; il est aussi chargé du service des salles de médecine. L'Université-Laval lui a nommé, comme assistants, cette année, les Drs Hébert et Benoit. Le service, durant l'été, est fait par les Drs Marsolais et Gauthier.

Il y a, sous l'amphithéâtre, un petit laboratoire pour les examens bactériologiques des humeurs.

CORPORATION DE L'HOPITAL.—Toute personne qui donne, par année, cinq dollars à l'hôpital, assiste à l'assemblée annuelle et a droit de vote pour l'élection de douze gouverneurs, appelés *gouverneurs-élus*. Toute personne qui fait don d'au moins cent dollars, et continue chaque année de donner dix dollars, est *gouverneur à vie*.

Les gouverneurs à vie et les douze gouverneurs élus constituent le Bureau des gouverneurs, qui s'occupe des affaires générales de la corporation et s'assemble une fois par année.



L'HOPITAL NOTRE-DAME : NOUVELLE SALLE DE CLINIQUE.—Photo Laprés & Lavergne